Association vaudoise pour les Droits de la Femme No 59 Mars 2011

GAZETTE

7 février 1971 - 7 février 2011

Depuis 40 ans, les femmes votent et peuvent être élues

rosa canina

La bibliothèque de l'ADF est ouverte les mardis et jeudis, de 14h à 18h à la Maison de la Femme, Eglantine 6, 1006 Lausanne.
Les responsables se réjouissent de vous y accueillir et de discuter avec vous de vos auteur-e-s préféré-e-s. Abonnement 15.- francs par an (12.- pour les membres de l'ADF) ou 1.- franc par livre emprunté.
ATTENTION : la bibliothèque reçoit volontiers des livres en bon état, les livres que vous ne relirez de toute façon plus. Allégez vos bibliothèques !

Nos nouvelles acquisitions :
Bourdin Françoise : *La Camarguaise,* Grand livre du mois 2002
Cordonnier Daniel : *L'ordre des femmes,* Favre 2009
Cosnier Colette : *Le silence des filles,* Fayard 2001
De Kerangal Maylis : *Naissance d'un pont,* Ed. Verticales 2010
Donzel Olivier et Jacques : *Le mercenaire,* Georg 2009
Gallay Claudie : *L'amour est une île,* Actes Sud 2010
Huston Nancy : *L'espèce fabulatrice,* Actes Sud 2008
May Antoinette : *Celle qui voulut sauver Jésus,* M.Lafon 2007
Schneck Colombe : *Une femme célèbre,* Stock 2010
Scheder Dominique : *L'auto jaune,* Favre 2005
Shafak Elif : *Soufi, mon amour,* Phébus 2010
Stagoll Joëlle : *Le bleu des bruyères,* Ed. de l'Hèbe 2009
Wagner Yvette : *Dernières nouvelles du passé,* Metropolis 2008
Xu Ge Fei : *Petite fleur en Mandchourie,* Ed. Xo 2010
Une BD : *Quoi, les Genevoises veulent voter*
et trois mémoires de maturité d'**Inès Blondel, Clémence Demay** sur le *suffrage féminin* **et Constance Bovay** sur la minijupe (pour la femme soumise ou libérée).

rosa canina a une adresse électronique :
rosacanina@citycable.ch

Sommaire

3 Editorial *Simone Chapuis-Bischof*

Politique

3 Résultats du concours du 07.02.11

4 Avant le 7 février 1971 Quelques souvenirs *Simone Chapuis-Bischof*
5 1981-1982 *Viviane Schusselé*
6 1990 *Viviane Schusselé*
7 27 avril 1997 *Viviane Schusselé*
8 Janvier 2011 *Gabrielle Ethenoz*
12 Du BEFH au Beg *Simone Chapuis-Bischof*
14 Elections communales générales 2011

Société
10 Comment peut-on devenir féministe *Sandrine Bavaud*

Histoire

15 Histoire de l'essuie-glace *Martine Gagnebin*

Divers
2 Rosa Canina
6 1988 *Viviane Schusselé*
8 2005 *Viviane Schusselé*
8 2010
14 Blâme *Martine Gagnebin*
11 Agenda
12 Louanges *Viviane Schusselé*
14 Appels à nos membres
15 Un livre *Martine Gagnebin*
16 Concours *Viviane Schusselé*

Edito *par Simone Chapuis-Bischof*

WE WANT SEX

C'est ce qui figurait sur l'un des innombrables écriteaux et banderoles que brandissaient les 187 ouvrières de Dagenham qui faisaient la grève en 1968… et c'est le titre idiot trouvé en français pour le film remarquable de Nigel Cole MADE IN DAGENHAM. (Un titre croustillant : fait-il vendre ?) Ce film passera dans les salles de Lausanne et du canton dès le 9 mars, ne le manquez sous aucun prétexte. 800 chanceux et chanceuses l'ont vu le 7 février en avant-première au Capitole, lors de la grande fête organisée par le Bureau vaudois de l'égalité entre femmes et hommes, et nombre d'entre eux retourneront le voir en français. Ou simplement pour le bonheur.

Une quadragénaire me disait – après avoir vu cette page d'histoire – que, de tout ce qu'elle avait lu dans les journaux, entendu à la radio ou à la TV, à propos de ce 40e anniversaire du suffrage féminin suisse, il lui resterait en mémoire ce film retraçant avec tant de force et de drôlerie un épisode de la lutte pour l'égalité des salaires, sujet qui nous concerne encore !

Au printemps 1968 en Angleterre, les ouvrières couturières de l'usine Ford, la plus grande usine du pays à l'époque, font la grève parce que leur salaire a été diminué. Au cours de la grève, elles découvrent que les hommes sont mieux payés que les femmes. Du coup, elles maintiennent leur grève et revendiquent l'égalité salariale, ce qui va bloquer toute la chaîne de travail de l'usine : s'il n'y a plus de sièges cousus, comment finir les voitures ? En se montrant fermes et têtues dans toutes les tractations, avec le syndicat et même avec la ministre du travail Barbara Castle, elles vont tout simplement changer le monde... Cette action a donné un véritable coup de fouet au mouvement pour les droits des femmes en Grande-Bretagne et a conduit à l'adoption en 1975 de l'*Equal Pay Act* qui devait mettre fin à la discrimination salariale entre hommes et femmes.

7 février 1971 – 7 février 2011 CONCOURS de l'ADF

RESULTATS DU CONCOURS

A la première question

1. Combien de conseillères nationales vaudoises ont été élues entre 1971 et aujourd'hui ? 34 - 17 - 21 - 16

il fallait répondre 17

A la seconde question

2. Combien de conseillères aux Etats vaudoises ont été élues pendant ces 40 ans ? 7 - 4 - 10 - 5

il fallait répondre 3

(Plusieurs personnes nous ont fait remarquer que le chiffre 3 ne figurait pas dans les réponses possibles, aussi avons-nous compté 4 comme bonne réponse !)

A la question subsidiaire

En quelle année les Vaudoises ont-elles pu voter pour la première fois sur le plan cantonal ? 1959 – 1964 - 1971 - 1954

il fallait répondre 1959.

Question facile, nous a-t-on dit ! Pas tellement, à voir le nombre d'erreurs !

A gagné le livre de photos de la Veille des femmes :

Constance Bovay

Ont gagné chacune le livre de notre 100e anniversaire :

Sophie Godel et Anne Bornand

Avant le 7 février 1971 Quelques souvenirs *par Simone Chapuis-Bischof*

Les Vaudoises avaient fêté en 1969 les dix ans de leurs droits politiques.

A ce moment-là, les hommes des cantons de Neuchâtel, Genève, Bâle-Ville et du Tessin avaient également reconnu les droits civiques à leurs concitoyennes, en 1959, 1960, 1966 et 1969.

En 1970, 4 cantons ont suivi ce bon exemple : Bâle-Campagne, Lucerne, Valais et Zürich.

Et le 7 février 1971, 4 autres cantons s'ajoutent à cette liste de précurseurs : ce sont Argovie, Fribourg, Schaffhouse et Zoug où la votation cantonale a été couplée avec la votation fédérale.

Donc au lendemain du 7 février, les femmes de 13 cantons ou demi-cantons purent voter dans tous les domaines (fédéral, cantonal et communal), mais pas dans les autres cantons où elles durent attendre quelques mois ou quelques années (voir livre de Lotti Ruckstuhl *Vers la majorité politique*).

Mais revenons un peu en arrière et voyons ce qui a bien pu faire changer d'avis à une majorité d'hommes suisses qui avaient voté non en 1959. Dix ans après, en 1969, un événement majeur frappe les esprits et contribue quelque peu à modifier les mentalités : la Suisse voulait signer la Convention européenne des droits de l'homme* depuis quelque temps déjà , or les femmes de tous bords étaient indignées qu'on puisse le proposer «avec la réserve importante des droits politiques des femmes». L'Association suisse pour le suffrage féminin organise un voyage à Strasbourg à fin janvier : elles sont 40 à être reçues par la Commission des droits de l'homme* et une délégation demande son soutien au représentant permanent de la Suisse au Conseil de l'Europe, Daniel Gagnebin. La présidente, Gertrude Girard-Montet lui expose en détail le point de vue de l'Association.

La Communauté de travail des associations féminines pour les droits politiques de la femme se réunit en assemblée extraordinaire le 16 février 1969 : une scission se produit, car les suffragettes les plus virulentes veulent une Marche sur Berne et une grande manifestation devant le Palais fédéral, alors que les romandes et les bernoises y sont opposées et préconisent une conférence de presse. (La marche est refusée par 77 voix contre 65 et la conférence de presse recueille 101 voix contre 20.)

En fait, les deux manifestations auront lieu le 1er mars 1969 :

• le matin à 10 heures, une conférence de presse au Kursaal à laquelle participent plus de 500 déléguées de 41 associations féminines. Les représentants de la presse y sont très nombreux et ils relèvent la qualité des interventions.

• à 15h, la place fédérale grouille d'hommes et de femmes, tous munis de sifflets et c'est Emilie Lieberherr, qui, vêtue d'un manteau rouge, harangue la foule devant le Palais fédéral. Et nous avons sifflé les parlementaires!

Emilie Lieberherr est décédée au début janvier 2011 à l'âge de 86 ans. C'est pour nous l'occasion de lui rendre hommage. Elle fut la première femme à siéger à l'exécutif de Zürich de 1970 à 1994 ; elle a également été conseillère aux Etats de 1978 à 1983.

Les autorités fédérales, ainsi sollicitées, préparent un message et décident de soumettre pour la 2e fois la question du suffrage féminin au peuple (= aux hommes !). Une date est choisie : le 7 février 1971. Des comités d'action se créent partout, des dossiers de presse se préparent : dans celui qui est élaboré par la Communauté de travail des associations féminines suisses et par l'Association suisse pour le suffrage féminin, dossier distribué à la presse en décembre 1970, il y a des déclarations «*ce que j'attends du suffrage féminin*» de toutes sortes de personnalités des milieux politiques, culturels, religieux et l'article plein d'humour et de bon sens de Gertrude Girard-Montet sur l'abstentionnisme qu'on reproche aux femmes dans les cantons qui ont déjà introduit les droits civiques et qu'on n'a jamais reproché aux hommes dans les années où ils étaient les seuls à voter, alors qu'ils étaient le plus souvent entre 10 et 40% à se rendre aux urnes. Gertrude Girard-Montet était présidente de l'association suisse depuis 1968, c'est donc la Présidente de la victoire ! Sur le plan vaudois, elle était présidente du Comité d'action vaudois : entourée d'une demi-douzaine de vice-présidents (un par parti).

Le 7 février, le oui l'a emporté dans 14 cantons et 3 demi-cantons tandis que 5 cantons et 3 demi-cantons disaint non. La majorité de la population suisse n'imagine pas, aujourd'hui, à quel point la bataille a été longue et dure.

* Aujourd'hui on dit «droits humains»

1981-1982 *Viviane Schusselé*

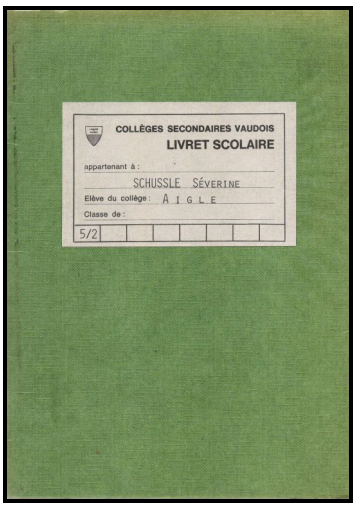

Photo Séverine Schusselé Filliettaz

A la suite des examens d'admissions aux collèges de juin 1981, les parents des filles déboutées ont fait appel auprès des commissions scolaires respectives puis au Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud qui, par décision du 12 août 1981, a rejeté leur recours. Cette décision ne leur donnant pas satisfaction, ils se sont alors adressés au Conseil d'Etat du canton de Vaud qui a également rejeté les recours, par décision du 9 octobre 1981, en évoquant la raison suivante : Pour que la proportion entre filles et garçons soit équivalente, le barème des examens est différent. A deux points près, les filles déboutées réusissaient leur examen si elles avaient été des garçons.

Les parents font recours auprès du tribunal fédéral qui, du fait de la loi sur l'égalité, déboute le Conseil d'Etat du canton de Vaud du fait par un arrêté du 12 février 1982.

Photo Séverine Schusselé Filliettaz

Sur cette photo de classe comportant 15 garçons et 9 filles, 3 filles et 2 garçons sont entrés au Collège.

http://www.polyreg.ch/d/informationen/bgeleitentscheide/Band_108_1982/BGE_108_IA_22.html

1988 *par Viviane Schusselé*

Cette année-là, en novembre, est éditée la première Gazette Adf.

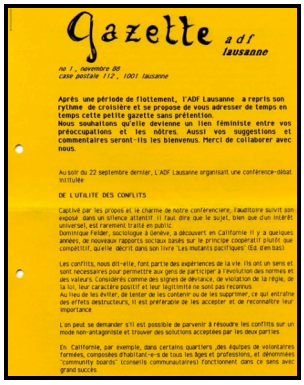
Gazette adf lausanne

no 1 , novembre 88
case postale 117, 1001 lausanne

Après une période de flottement, l'ADF Lausanne a repris son rythme de croisière et se propose de vous adresser de temps en temps cette petite gazette sans prétention.
Nous souhaitons qu'elle devienne un lien féministe entre vos préoccupations et les nôtres. Aussi vos suggestions et commentaires seront-ils les bienvenus. Merci de collaborer avec nous.

Au soir du 22 septembre dernier, L'ADF Lausanne organisait une conférence-débat intitulée

DE L'UTILITE DES CONFLITS

Captivé par les propos et le charme de notre conférencière, l'auditoire suivit son exposé dans un silence attentif. Il faut dire que le sujet, bien que d'un intérêt universel, est rarement traité en public.
Dominique Felder, sociologue à Genève, a découvert en Californie. Il y a quelques années, de nouveaux rapports sociaux basés sur le principe coopératif plutôt que compétitif, qu'elle décrit dans son livre "Les mutants pacifiques" (Ed. d'en bas).

Les conflits, nous dit-elle, font partie des expériences de la vie. Ils ont un sens et sont nécessaires pour permettre aux gens de participer à l'évolution des normes et des valeurs. Considérés comme des signes de déviance, de violation de la règle, de la loi, leur caractère positif et leur légitimité ne sont pas reconnus.
Au lieu de les éviter, de tenter de les contenir ou de les supprimer, ce qui entraîne des effets destructeurs, il est préférable de les accepter et de reconnaître leur importance.

L'on peut se demander s'il est possible de parvenir à résoudre les conflits sur un mode non-antagoniste et trouver des solutions acceptées par les deux parties.

En Californie, par exemple, dans certains quartiers, des équipes de volontaires formées, composées d'habitant-e-s de tous les âges et professions, et dénommées "community boards" (conseils communautaires) fonctionnent dans ce sens avec grand succès.

1988

ADF-VAUD No 33 FÉVRIER 1998

GAZETTE

ELECTION DU CONSEIL D'ETAT VAUDOIS 1er mars 1998

ET SI VOUS VOTIEZ ADF!

1998

Association vaudoise pour les Droits de la Femme No 54 Novembre 2008

GAZETTE

2008

29 avril 1990 *par Viviane Schusselé-Klarer*

En tant qu'originaire du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, nous assistons parfois à cet événement qui a lieu chaque dernier dimanche d'avril, à midi, depuis 1403. Le 29 avril 1990, de l'Hôtel surplombant la place, nous y assistions en compagnie de deux membres de l'ADF. Nous attendions le lent cortège emmené par la musique, qui précède les membres du gouvernement vêtus de capes noires, du Rhathaus au Landsgemeindeplatz. Les hommes habilités à voter, sont en place sur le « Ring », cercle de corde dont l'entrée est filtrée par la police. Les hommes ont tous, sur le côté, soit un sabre, soit une baïonnette. C'est toujours un moment très solennel et émouvant. A l'ordre du jour : le vote des femmes. Depuis 1972 il a été refusé 3 fois. Parmi les arguments oiseux des opposants : que vont-elles mettre à la place du sabre, la place n'est pas assez grande pour accueillir les femmes, qui va garder les enfants pendant la Landsgemeinde, qui fera le repas… ? La veille j'avais mené un mini-sondage dans ma famille. Les « jeunes » générations, mes cousins et cousines étaient pour le droit de vote. Les « anciens », oncles et tantes, contre.

Ci-dessous, les mains se lèvent pour le OUI

Photo Eric Schusselé

Nos cœurs de féministes palpitent, nous attendons le deuxième tour, c'est le NON qui l'emporte sous des huées. Seule consolation, c'est à une courte majorité !

Photo Eric Schusselé

27 novembre 1990

Le Tribunal fédéral contraint Appenzell Rhodes-Intérieures à accorder le droit de vote aux femmes sur le plan cantonal et communal. Ce diktat fédéral est très mal perçu par la population appenzelloise aussi bien chez les partisans que chez les opposants. C'est faire fi de cette démocratie directe ; il est vrai que cette façon de voter, au vu et au su de tout le monde, sans le secret de l'isoloir, est considéré comme un privilège et a été jusqu'à cette date respecté. Il a même été question de supprimer la Landsgemeinde puisque le résultat des votes pouvait être remis en cause par la Confédération.

27 avril 1997

7 ans après, sous la pluie, nous assistons à une Landsgemeide mixte. Pour nous c'est une grande première. Le « Ring », est assez grand pour toutes et tous. L'élection de la seconde femme au gouvernement appenzellois, Antonia Fässler fut un grand moment.

2005

L'Adf se met au goût du jour en créant son site internet .

Première version

Site acturel

2010

En janvier, grande première à l'Etat de Vaud : une femme est engagée comme cantonnière (l'appellation officielle est employée d'entretien). Il s'agit de Brigitte Schaer. En février de la même année, une seconde femme a été engagée.

www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/chancellerie/bic/gazette/fichiers_pdf/2010/Gazette-221-web.pdf

Photo Internet

Janvier 2011 *Gabrielle Ethenoz-Damond Conseillère communale qui devrait mieux se concentrer et moins laisser son subconscient gamberger…*

Soliloque d'une conseillère communale

Photo Internet

Déjà 19h. 15, il faut que je me dépêche. La séance du Conseil est avancée ce soir à 19 h.30 vu l'ampleur de l'ordre du jour.

Nous sommes le 24 janvier, jour anniversaire de l'Indépendance vaudoise et un conseiller n'a rien trouvé de mieux que de proposer que l'on chante l'hymne vaudois. Refrain "Que dans ces lieux règnent à jamais l'amour des lois, la liberté, la paix"… belle ligne de conduite pour un Conseil communal ! Une délégation de la fanfare municipale était présente pour éviter le fiasco!

Donc on a chanté. On ; pas moi, je ne peux plus chanter vu mon âge. J'ai donc écouté chanter les autres. Avec la fanfare, ce n'était pas si mal, et le proposant avait l'air très satisfait de sa prestation. "L'amour des lois " combien y penseront lorsqu'ils se lanceront dans un dépassement de vitesse sur la route?

On a une bien jolie salle, mais peu pratique. J'ai de la peine à monter l'escalier en colimaçon. Il n'y a pas d'ascenseur. Je m'installe, mets ma canne sous ma chaise (comme cela elle ne tombera pas pendant la séance). "Installer" est beaucoup dire: chaque conseiller dispose d'une chaise et c'est tout, pas de tablette pour poser les dossiers, tout est posé sur les genoux.

On passe à l'appel. Cent conseillères et conseillers que la secrétaire énumère et qui répondent "présent", "oui" ou "ouais" (pourquoi donc cette dame dit-elle présent au lieu de présente?)

Le quorum est atteint. Une huitantaine de présents sur cent; avec cinquante et un on peut déjà délibérer!

Tiens, celui qui a retourné sa veste est excusé! Peut-être n'a–t-il pas osé supporter le regard de ses anciens amis de parti. Il passe des Verts de gauche aux Verts de droite; pourra-t-on lui faire confiance à l'avenir? Il sera peut-être vert-de-gris?

Et cet autre, encore plus à gauche qui passe encore plus à droite; mais cela ne fait rien, je crois bien que personne ne lui a jamais fait confiance!

Le Président entame l'ordre du jour: Procès–verbal de la dernière séance, admis avec remerciements à la secrétaire qui fait bien son travail.

Il nous signale que ce matin, 185 noms de candidats et candidates ont été déposés en vue de la prochaine élection pour renouveler le Conseil communal, c'est plus que d'habitude. Il y a 130 hommes et 55 femmes Comme il en faut cent, cela fera 85 déçus. Pour la Municipalité, 12 personnes se présentent, il en faut 7, donc il y aura 5 déçus.

Point 1, point 2, …. et la soirée passe. Il y a 30 points à l'ordre du jour de ce soir: « Dépassement de crédit pour un vestiaire; Concept de mobilité dans la ville; Comment économiser l'énergie; Auberge de jeunesse; Achats publics équitables; Centre multisports; Achat d'un logiciel pour les Crèches; Achat d'une grande tondeuse à gazon; Crédit d'étude pour réparer le Temple; Changer les filtres de la piscine; etc, etc. »

Et puis, il y a les propositions des conseillers: interpellations, motions, postulats: Gestion des déchets; Entretien du domaine public; Microcentrales hydrauliques; Journée contre le bruit; Entretien du sentier du Rocher; Planification du secteur du Stand; sans compter la litanie sur les requérants d'asile qui ne sont pas fichus de se faire oublier.

Pour chaque objet, celui ou celle qui a fait le rapport en lit les conclusions, puis la discussion est ouverte et on vote. Quand c'est un homme qui a fait le rapport, il est nommé "rapporteur" ; quand c'est une femme, on dit "chargée du rapport"ou "rapportrice", personne n'ose se dire "rapporteuse" qui est pourtant le féminin de rapporteur!

Il y aurait beaucoup à dire sur ces rapporteurs, mais j'ai peur de dévoiler ce que je pense; il pourrait y avoir des "fâchés". Et pourtant , il y a ceux qui ont la voix bien posée, ceux qui cafouillent, ceux qui sont stressés: ils ont une jambe qui bouge tout le temps. Ceux qui ont un plaisir évident, comme cette petite conseillère(petite de taille) qui lisait son premier rapport avec la figure illuminée. (J'en ai été moi aussi toute réjouie en la regardant). Les décontractés: pull posé négligemment sur les épaules. Celui qui remonte son pantalon avant de parler. Celle qui devrait mettre des habits plus amples pour atténuer ses bourrelets. Mais aussi les biens nippés: costard-cravate et les sportifs: gros pull à col roulé. Bref il y a de tout et c'est bien comme cela!

Encore quelques communications municipales et des propositions individuelles, puis la séance sera terminée.

A la sortie, l'huissier tendra vingt francs à chaque conseillère et conseiller, c'est le jeton de présence !

Comment peut-on devenir féministe ?

par Sandrine Bavaud
Députée verte

Ai-je pensé un jour que le féminisme était ringard ? Certainement jamais, car avant que je le devienne, je n'étais même pas consciente qu'il existait des inégalités entre les femmes et les hommes.

Lorsque j'ai entrepris des études à 26 ans à l'Université de Lausanne, j'ai eu la grande chance - même si l'acquis de connaissances peut faire souffrir dans ce domaine particulièrement sensible - de pouvoir m'ouvrir à de nouveaux paradigmes. Plus précisément, cela a commencé grâce à Claire Masnata-Rubatel qui proposait alors un cours portant sur les femmes. Celle-ci a débuté son exposé en matière en nous posant deux questions : est-ce que vous vous dites parfois que les hommes sont des personnes sur lesquelles vous pouvez compter contrairement aux femmes ? Est-ce qu'il vous est déjà arrivé d'entendre des critiques à l'égard d'une vieille fille au sein de votre famille ? Durant une semaine j'ai eu le temps d'y réfléchir et, malencontreusement, la réponse était oui !

Oui, je croyais que les hommes étaient plus fiables ou plus compétents ! Oui, il existe dans ma famille des femmes célibataires qui s'engagent pour la collectivité sans pour autant manquer de savoir vivre. Cette prise de conscience m'a permis de réaliser que de fausses certitudes m'avaient enfermée dans un monde erroné ou amenée à penser que je ne pouvais pas faire confiance aux femmes et par conséquent à moi-même. Si intellectuellement j'ai pu dépasser de faux jugements, dans la pratique cela est par contre moins évident malgré les différentes approches en développement personnel que j'ai pu entamer.

Ainsi j'en suis venue à m'engager pour valoriser et défendre les femmes, à prendre la soi-disant « étiquette » de féministe même si celle-ci est fortement décriée. Au regard de ma trajectoire, mais surtout pour que l'on n'oublie pas les femmes qui se sont battues pour défendre nos droits : droit de vote, droit de gérer son propre compte bancaire, droit à un congé maternité, etc., des luttes qui ont souvent été menées durant un siècle pour parvenir à un meilleur équilibre encore bien fragile. A la clé, j'ai créé dans le cadre de l'Université de Lausanne un groupe égalité qui a notamment proposé une très belle exposition appuyée par du théâtre interactif et un groupe sur cette même thématique au sein des Vertes et des Verts vaudois.

L'égalité entre les femmes et les hommes est effectivement encore loin d'être acquise. Dans la sphère politique l'inégalité salariale ou encore le nombre de crèches en insuffisance sont des axes régulièrement abordés avec raison. Il existe cependant encore bien d'autres aspects qui posent problème et dont on parle moins souvent. Le fait qu'il existe uniquement 20% de couples pratiquant un vrai partage des tâches au sein de la famille, selon l'Office fédéral de la statistique, peut conduire à de vraies ruptures économiques et sociales en cas de séparation, et ce sont les femmes qui en sont les premières victimes.

Le fait que les femmes soient encore trop souvent utilisées comme des objets pour des campagnes publicitaires ou placées dans des postures de soumission pour un usage pornographique est aussi particulièrement inadmissible. Comment peut-on encore accepter que leurs corps et leurs âmes soient traités avec horreur, parfois jusqu'à la mort ? J'en suis certaine, tant qu'à l'école, les élèves ne

pourront pas accéder à davantage de cours d'éducation sexuelle, la reproduction de cette bassesse demeurera une réalité. Une violence doublement discriminatoire à l'égard des femmes étrangères, celles-ci étant confrontées à la fois aux préjugées sexistes et aux préjugés racistes.

Le langage épicène est aussi une approche à laquelle je suis particulièrement attentive. En effet, de nombreuses études l'ont prouvé, le langage influence nos comportements, notre identité. Lorsque les femmes sont illustrées en tant que mères au foyer et les hommes dans un environnement professionnel, il y a de grands risques que ces schémas se reproduisent dans la vie réelle. Lorsqu'une annonce pour une offre d'emploi s'adresse uniquement à des hommes, de nombreuses femmes renoncent « naturellement » à y répondre. Et à quelles absurdités ne sommes-nous pas parfois confronté-e-s : lorsque par exemple la loi vaudoise sur la médiation administrative, malgré une directive datant de 2004 et rappelant que le langage épicène s'applique dans l'administration, évoque la fonction de médiateur et que celle-ci revient à une femme ???

Pourtant, l'égalité des sexes bénéficie à la fois aux femmes, aux enfants, aux hommes et à l'environnement. Quand les femmes peuvent disposer de leur vie, lorsque chacun trouve son équilibre, les familles vont mieux. Selon un rapport de l'ONU, la lutte contre l'inégalité hommes-femmes permettra d'atteindre d' autres objectifs à l'horizon 2015 : faire disparaître l'extrême pauvreté, développer l'éducation, combattre les grandes épidémies et défendre l'environnement. En effet, dans les familles où les femmes participent aux décisions, la proportion des ressources consacrées aux enfants est supérieure à celle où les femmes ont un rôle moindre. De même, une meilleure égalité dans le travail augmente les ressources disponibles pour les soins des enfants.

Renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes implique d'agir sur les structures liées au fondement des discriminations existantes. Une telle affirmation ne signifie pas pour autant que les femmes doivent s'identifier aux hommes - ce que craignent bien souvent trop d'individus -, mais qu'il convient que chacune et chacun d'entre nous puisse développer librement ses qualités dites féminines et masculines dans le respect de la vie. Si je défends la biodiversité, il y a en effet pas de raison pour que je remette en cause la diversité des trajectoires de vie.

A l'occasion des 40 ans du droit de vote des femmes en Suisse et des 20 ans de la grève des femmes, le 8 mars et le 14 juin pourraient être riches en couleurs en cette année 2011. A bientôt…

Dessin Sandrine Bavaud

Agenda *par Simone Chapuis-Bischof*

3 mars 2011 Maison de la femme, 19h15, Eglantine-café organisé en collaboration avec Appartenances : *«Migrants : le droit de parler dans sa propre langue»* débat conduit par Manuela Salvi, journaliste RTS avec 2 interprètes communautaires d'Appartenances et Halina Sandri, thérapeute de

famille, Asthéfis
8 mars : Université de Lausanne (journée internationale de la femme) «*La femme est l'avenir de l'homme, tous différents, tous responsables*», conférence-débat Grand public dans le cadre du centenaire de la Faculté de HEC et des 10 ans du Bureau de l'égalité de l'UNIL, gratuit mais inscription obligatoire sur www.hec.unil.ch/sgh
9 mars : dans les cinémas : We want sex, film sur l'égalité salariale
7 avril 2011 Maison de la femme, 19h15, Eglantine-café organisé en collaboration avec l'Association des parents d'élèves : *«La journée continue de l'écolier ?»,* débat conduit par Manuela Salvi, journaliste RTS avec Nuria Gorrite, vice-présidente de la Fondation pour l'accueil de jour des écoliers et Barbara de Kerchove, présidente de l'APE.
5 mai 2011, Maison de la femme, 19h15, Eglantine-café organisé en collaboration avec l'Association ARIP : «*Campagne contre la violence sexuelle chez les jeunes*» débat conduit par Manuela Salvi, journaliste RTS avec Dinah Zanetti, cheffe du projet «nom de code : respect» et Nicolas Perelyguine, délégué à la jeunesse de Renens.
20 mai 2011 Maison de la femme, 18.30 h. Assemblée générale Adf-Vaud
14 juin : 20e anniversaire de la grève des femmes, on recommence !
18 juin 2011, à Neuchâtel : assemblée des déléguées de notre association suisse

Louanges *par Viviane Schusselé*

Bravo à la banque cantonale de Zürich qui, l'automne dernier, a refusé d'ouvrir un compte aux organisateurs du Congrès antiféministe.
Bravo aussi au restaurant zurichois Die Waid qui n'a pas voulu accueillir ce rassemblement.

Du BEFH au BEg *par Simone Chapuis-Bischof*

Sylvie Durrer Photo Internet

Dans notre dernier numéro, nous signalions le départ de Patricia Schulz du Bureau fédéral de l'égalité. Au moment où nous écrivions l'article, nous ne savions pas encore qui la remplacerait.

C'est Sylvie Durrer qui devient la directrice du Bureau fédéral et qui passe ainsi du Bureau vaudois de l'égalité entre femmes et hommes, appelé le BEFH dans l'administration cantonale vaudoise (quand on ne dit pas le Böf, comme le faisait remarquer Sylvie dans son discours d'adieux plein d'humour !) **au Bureau fédéral, le BEg** (par analogie à la LEg = la loi fédérale pour l'égalité !).

Une très sympathique verrée d'adieux a eu lieu mercredi 2 février et c'est la cheffe du Département de la sécurité et

de l'environnement, Jacqueline de Quattro, qui fit l'éloge de Sylvie Durrer. Rappelons que lors de son élection, Jacqueline de Quattro a demandé à avoir dans son département le BEFH qui était jusque-là rattaché au Département de l'économie.

(Madame de Quattro a eu l'amabilité de nous transmettre son texte, nous en publions de larges extraits).

Madame la Déléguée à l'égalité,
Mesdames, Messieurs,
Aujourd'hui, la grande famille du Bureau de l'égalité est réunie pour fêter et remercier une personnalité d'exception: Mme Sylvie Durrer. Une famille qui ne se confine pas au DES, mais s'étend à l'ensemble de l'administration vaudoise, si j'en crois cette vaste et heureuse assemblée. Ce qui démontre bien, chère Mme Durrer, vos capacités à fédérer.

Durant toutes ces années, j'ai pu non seulement compter sur vos qualités humaines, mais surtout sur votre professionnalisme, votre dynamisme, votre enthousiasme, et votre disponibilité. Votre sens de l'égalité, votre loyauté et votre fidélité ont primé sur toutes autres considérations personnelles. Ce que j'ai particulièrement apprécié. Vous n'avez ménagé ni votre temps, ni vos efforts. Ni votre équipe, qui s'est engagée sans compter à vos côtés.

Elle a dû parfois « faire la soupe à la grimace », quand il y avait encore une séance de travail qui empiétait sur les week-ends ou sur les soirées. Merci à vos collaboratrices. Merci à vous, et merci à votre mari et à vos 3 enfants pour leur compréhension.

Chère Madame Durrer, vos compétences ont été reconnues bien au-delà de nos frontières cantonales. Vous avez été une ambassadrice de choix, de Berne à New York. Avec votre équipe, vous avez porté très haut les couleurs du Bureau vaudois de l'Egalité, qui est devenu une référence des 2 côtés de la Sarine.

Votre combat, notamment contre la violence domestique, est régulièrement cité en exemple.
Je pense en particulier à la mise en place du site internet «Violence que faire ? », qui est un modèle. Sans compter vos nombreuses publications, notamment le Guide romand pour les marchés publics, ou vos conférences, qui ont contribué à dénoncer et à combattre les inégalités et les discriminations. Un tel engagement ne pouvait pas passer inaperçu, surtout auprès de la Berne fédérale.

Je comprends que mon collègue de parti, M. le Conseiller fédéral Didier Burkhalter, n'ait pas hésité longtemps devant de telles compétences. Votre brillante nomination au Bureau fédéral de l'égalité a rejailli sur le canton de Vaud. Je tiens à vous dire, chère Mme Durrer, ma reconnaissance - ainsi que celle du Conseil d'Etat - pour le travail accompli.
(…)

Parmi les qualités de Sylvie Durrer, la conseillère d'Etat relève *que Sylvie Durrer n'est jamais à court d'idées et d'arguments. Elle est prête à explorer toute nouvelle voie qui lui permette de faire avancer sa cause. Eh oui, elle ne se résigne pas. Au risque, parfois, d'agacer certains.*
S'il faut faire avancer une cause, on ne peut pas toujours plaire à tout le monde ! Mais le féminisme de Sylvie Durrer se veut pragmatique sans être dogmatique. (…) Sylvie Durrer sait que rien n'est jamais définitivement acquis, en particulier dans le domaine de l'égalité.
Et je ne peux que lui donner raison. (…)

Depuis le 1er mars, vous allez relever un nouveau défi de taille, comme vous les aimez.
Je vous souhaite plein succès dans votre nouvelle fonction. »

Quant à nous, nous relèverons que notre association a toujours entretenu les meilleures relations avec la «déléguée à l'égalité», que nous avons toujours pu compter sur ses conseils et son soutien et que nous nous souvenons avec reconnaissance de son investissement dans notre anniversaire en 2007. Merci Sylvie et bon vent.

Blâme *par Martine Gagnebin*

A L'Hebdo du 25 septembre, après l'élection complémentaire au Conseil fédéral :
4 pages consacrées à Johann Schneider-Ammann
Et seulement 2 pages pour Simonetta Sommaruga !
Et nous, naïves, qui pensions que ces disparités étaient révolues !!...

Appels à nos membres *par Viviane Schusselé*

Nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont transmis leur adresse @. Nous relançons notre appel aux membres qui ne l'ont pas encore fait ou qui ont changé leur adresse.

Si vous avez des idées d'**articles** pour la Gazette, n'hésitez pas à prendre la plume. Vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : adf-vaud@bluewin.ch

Elections communales générales 2011

CALENDRIER DES SCRUTINS

JOURS DE SCRUTIN	COMMUNES A CONSEIL GENERAL	COMMUNES A CONSEIL COMMUNAL	FRACTIONS DE COMMUNE
Dimanche 13 mars 2011	**Municipalité** *(1er tour et 2ème tour éventuel)* **Syndic/que** *(1er tour et 2ème tour éventuel)*	**Conseil communal** *(1 seul tour RP ou 1er tour MAJ)* **Municipalité** *(1er tour)*	**Conseil administratif** *(1er tour)*
Dimanche 3 avril 2011		**Conseil communal** *(2ème tour MAJ éventuel)* **Municipalité** *(2ème tour éventuel)*	**Conseil administratif** *(2ème tour éventuel)*
Dimanche 15 mai 2011*		**Syndic/que** *(1er tour)* **Suppléant-e-s Conseil communal** *(1 seul tour MAJ)*	**Président-e du conseil administratif** *(1er tour)*
Dimanche 5 juin 2011**		**Syndic/que** *(2ème tour éventuel)*	**Président-e du conseil administratif** *(2ème tour éventuel)*

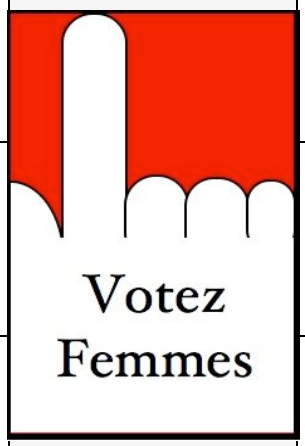

www.vd.ch/...elections/prochains-scrutins

Histoire de l'essuie-glace *par Martine Gagnebin*

C'est Mary Anderson qui a inventé et déposé le brevet de l'essuie-glace. Elle a pensé au concept en 1902 lors d'un voyage hivernal dans un New York enneigé, constatant que les chauffeurs de tramway devaient sortir la tête par la fenêtre pour voir devant eux. C'est dans son Alabama natal qu'elle dépose un brevet pour une durée de 17 ans en 1903 pour un système d'essuie-glace commandé mécaniquement de l'intérieur du véhicule. La Ford T de 1908 en était équipée avant l'installation en 1927 d'un modèle électrique.

Ford T

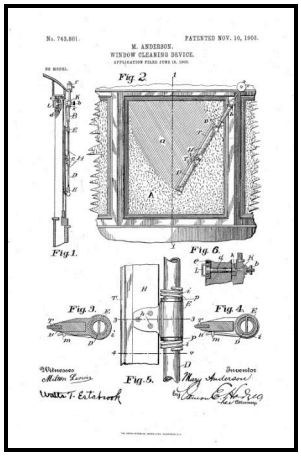

Photos internet

Un livre *par Martine Gagnebin*

MERCI LES FILLES !1970-2010

Un ouvrage qui vaut le coup d'être lu : il raconte le combat féministe d'hier et d'aujourd'hui, bataille enthousiasmante et toujours d'actualité. Au travers de clins d'œil, d'histoires, de dates ou de personnages, il décrit cette aventure subversive et radicale visant à transformer en profondeur la société : le mouvement pour les droits des femmes. A lire dans l'ordre ou le désordre, au fond du lit ou dans le bus : un petit rayon de soleil dans la journée !

Valérie Ganne, Juliette Jost,
Virginie Berthemet
Edition Hors Collection, mai 2010, 160 p.
On peut aussi lire l'interview des auteures sur
http://www.toutpourlesfemmes.com

Image Internet

Concours *par Viviane Schusselé*

Qui sont-elles : Réponses dans la Gazette 60

		Noms des 3 Conseillères aux Etats vaudoises 1.
		2.
		3.

Envoyer vos réponses à :

Viviane Schusselé, Ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon ou par mail adf-vaud@bluewin.ch

ADF-Vaud

Mise en pages : Viviane Schusselé, vschussele@bluewin.ch
Envoi Gazette : Gabrielle Ethenoz, Floriane Pariat
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie offset Ph. Afonso

Je désire adhérer à l'ADF-Vaud (cotisation annuelle CHF 40-.) ccp 10-23980-5

Nom Prénom ……

Rue……

No Postal Localité……

No de Tél. @……
A envoyer à Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon
Tél. 024 499.22.92 Fax 024 499.23.11E.mail adf-vaud@bluewin.ch